



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Centre-Val de Loire | 2010

---

### Auneau – La Sente des Roches

Fouille préventive (2010)

Jean-Yves Noël

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/37620>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Jean-Yves Noël, « Auneau – La Sente des Roches » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 08 septembre 2020, consulté le 31 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37620>

---

Ce document a été généré automatiquement le 31 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Auneau – La Sente des Roches

Fouille préventive (2010)

Jean-Yves Noël

---

- 1 Le lieu-dit la Sente des Roches, à Auneau, correspond à des terrains situés en limite du plateau sud formant un très large éperon, encadré au nord-est par la vallée de l'Aunay et au sud-ouest par la vallée de la Voise.
- 2 Si la fréquentation du lieu est attestée au Néolithique moyen, à la fin du III<sup>e</sup> millénaire et à la période contemporaine (parcellaire coïncidant avec celui du cadastre napoléonien), la principale occupation se rapporte à la fin de l'âge du Bronze et correspond à une installation domestique ouverte (hameau, village). Les structures découvertes sont très arasées et composées de deux types : fosses d'implantations de poteaux et fosses réutilisées en dépotoirs (zone de rejets domestiques). L'organisation de l'espace est relativement lisible. Cependant, sa compréhension globale reste limitée, car elle outrepassse les limites de l'emprise fouillée.
- 3 Par ailleurs, toutes les architectures envisagées ne peuvent être rattachées de manière certaine à une seule phase. La datation du site repose sur les artefacts issus des fosses et sur des comparaisons avec d'autres sites régionaux. Le mobilier céramique, peu abondant, permet une attribution chronologique au Bronze final IIIa (aux environs de 1000 av. J.-C.), confirmée par le <sup>14</sup>C.
- 4 L'intérêt principal de ce site repose sur la découverte de plans de bâtiments circulaires (Bât. 1 et 2). Ces derniers, biens connus en Normandie ou en Grande-Bretagne pour cette période, restent rares en Eure-et-Loir. Ils sont généralement interprétés comme des habitations.

Fig. 1 – Restitution éclatée du bâtiment 1



A. Louis (CD 28).

- 5 Un bâtiment quadrangulaire vient les compléter (Bât. 4). Son interprétation comme unité d'exploitation reste hypothétique, tout comme son attribution à l'âge du Bronze. Par contre, il semblerait que cela soit bien le cas pour les petites constructions trapézoïdales périphériques, interprétées, comme des greniers ou des enclos (Bât. 3, Unité B et F).
- 6 À cette période, caractérisée par des sociétés très hiérarchisées, les terroirs sont définis essentiellement par les nécropoles, les sites de hauteur plus aristocratiques, les habitats et leur parcellaire. Malgré quelques sites majeurs (nécropole d'Alluyes-Saumeray, occupation de hauteur du Fort-Harrouard à Sorel-Moussel), l'Eure-et-Loir souffre d'un manque de données sur l'habitat et les systèmes agropastoraux.
- 7 L'opération de la Sente des Roches constitue donc une nouvelle référence pour cette période. Avec des structures circulaires courantes dans le complexe Manche-Mer du Nord, au nord-ouest, et du mobilier céramique aux caractères très continentaux (complexe Nord-alpin, à l'est), il montre que l'Eure-et-Loir se situe dans une zone de contacts, propice aux échanges culturels.

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPTUjwiPDxN>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtTthje4DDD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtD6yyTwtrXN>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcjxzOpgs7T>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWptWn8qu>

**Année de l'opération** : 2010

## AUTEURS

**JEAN-YVES NOËL**

Conseil général d'Eure-et-Loir